

**Association de quartier des Beaux-Arts
(AQBA)**

Monsieur Jérôme Chevillat, co-président
Rue des Beaux-Arts 9
2000 **Neuchâtel**

Neuchâtel, le 7 septembre 2020

Sécurité sur l'avenue du Premier-Mars et dans le quartier des Beaux-Arts

Monsieur,

Nous accusons réception de votre courrier du 31 août adressé à notre service et au Service des ponts et chaussées du Canton.

Nous avons par ailleurs également reçu copie de la réponse de M. Merlotti, ingénieur cantonal reportant la responsabilité à la Ville de Neuchâtel.

La réponse de l'ingénieur cantonal nous a pour le moins surpris et nous ne pouvons l'accepter sans réagir. En effet, la situation relatée dans votre courrier est en relation directe avec le chantier en cours sur l'avenue du Premier-Mars, route cantonale et sous la totale direction du Service cantonal pour la partie chaussée impliquant les mesures de déviation dans les quartiers bordant ladite avenue.

Bien que les mesures de circulation aux alentours du chantier fassent l'objet de discussions entre la Ville et le Canton et qu'il appartient au Service de la sécurité publique de la Ville d'en assurer le contrôle, l'organisation dudit chantier et de ses étapes imposées par le Canton, n'offre que très peu de latitude à la Ville. Dans ce sens, l'ingénieur cantonal aurait dû préciser l'implication du Canton sur les impacts dont souffrent en particulier les résidents des quartiers ainsi que les différents entreprises et services y ayant pied. Il nous paraît également utile de préciser que le maître d'ouvrage d'un chantier, le Canton dans le cas présent, doit assurer la sécurité sur ce dernier et ne pas s'appuyer uniquement sur les services des communes.

Ceci dit, le Service de la sécurité publique de la Ville intensifiera les contrôles et sa présence dans votre quartier en particulier, afin de répondre à vos préoccupations légitimes.

Nous saisissons l'opportunité de vous rappeler que les travaux occasionnant les déviations importantes de circulation sont planifiés les week-ends du 11 (soir) au 13 et les 19-20 septembre 2020, sous réserve des conditions météorologiques.

Nous tenons par ces quelques lignes, à vous remercier de votre compréhension dans cette période déjà particulière depuis plusieurs mois, à laquelle s'ajoutent des travaux contraignants pour tous les habitants de votre quartier.

En restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

L'ingénieur communal

Antoine Benacloche

Reçu le 10.9.2020
J. Chavallat

Copie : M. Merlotti, Service des ponts et chaussées, rue Pourtalès 13, 2000 Neuchâtel
Mme Blétry-de Montmollin, Conseillère communale
MM. Thorens et Giovanelli, bureau technique des Infrastructures de la Ville de Neuchâtel
MM. Mühlheim et Monbaron, Sécurité urbaine de la Ville de Neuchâtel